

Ronde des crapados règlement de la randonnée

- Se munir personnellement d'équipements de sécurité, (gilet jaune, lampe de poche ou frontale, chaussures de marche) etc....
- Respecter le code de la route et les consignes des bénévoles, ainsi que les propriétés que vous traversez.
- Le parcours ne comporte pas de difficulté particulière, chacun va à son rythme. L'inscription sur le bulletin vaut déclaration de bonne santé et dégage l'organisation de toute responsabilité. Seules les personnes ayant réglées peuvent faire la rando.
- Toute personne ne désirant pas figurer sur les différents supports médias, aura l'obligance d'en faire part au comité organisateur.
- Chaque participant est assuré par sa propre responsabilité civile.
- Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation prononcée par les organisateurs.
- En cas de fortes intempéries, de circuit impraticable, le repas sera distribué à la salle pour ceux qui le souhaite.
- En cas d'urgence, utilisez les numéros donnés au chef de groupe ou le 112.
- Tout mineur inscrit devra être sous la responsabilité d'un adulte.
- En participant à cette rando, vous acceptez le règlement mis en place par l'organisation.

Sur réservation uniquement et règlement avant le 08 septembre

Bulletin à retourner à l'adresse suivante :

Mr LOUER Judicaël – 6 le Houssa - 56220 Caden ou
Dans les commerces de Caden (Bar "la Cigale" - Boulangerie Sam's)

Renseignements et informations sur le site :
Comité des fêtes-caden.e-monsite.com, et sur notre page Facebook.
Tel : 0686988755 (l'après-midi uniquement)

**(Seule la personne responsable de l'inscription, retirera les badges pour son groupe
Le soir de la manifestation.)**

✂ - - - - - ✂ - - - - - ✂ - - - - - ✂ - - - - - ✂ - - - - -

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

☎ : ✉@ :

Adulte : 16€ x..... =.....
Enfant:(- 12 ans) 8€ x.....=.....
Total : =.....

Signature

Merci de régler par chèque à l'ordre de l'organisation : **Comité des fêtes de Caden**